terprétation des prosateurs latins. Ses commentaires sur les poètes sont les moins bons. J.-F. Gronov avait naturellement une correspondance fort étendue et dont la lecture inspire le plus profond respect pour le savant comme pour l'homme. On a publié ses *Lettres* à son fils ; on en trouve d'autres dans la *Sylloge* de Burmann, entre autres sa correspondance avec Heinsius ; dans les *Clarissimorum virorum ad Vossium epistolæ* ; enfin, en 1837, on en a encore publié d'inédites à son fils : *Joan. Fred. Gronovii epistolæ XXXVII ad filium nondum editæ collegit et notas adjecit A. M. Hartis* (Landshut, 1837). C'est là qu'on trouvera les détails les plus exacts sur sa vie ; on verra que, malgré la sécheresse apparente de ses études et même de son style latin, il ne voyait point dans l'antiquité un simple thème de recherches pédantesques. « Des mon enfance, dit-il, ce que j'ai surtout cherché dans la lecture des anciens, c'est un moyen de corriger mes mœurs et non pas les points et les virgules. »

GRONOV ou **GRONOVIUS** (Jacques), philologue hollandais, fils du précédent, né à Deventer en 1645, mort à Leyde en 1716. Comme son père, il fit d'abord de grands voyages. Autant le père était doux et modeste, autant le fils était vif et emporté dans la discussion. Wachler caractérise très-justement le second en quelques mots : « Il était, dit-il, un vaillant homme, grand chercheur, grand collectionneur et grand disputeur. » Il se rendit d'abord en Angleterre aux universités d'Oxford et de Cambridge, et à son retour il publia une édition de *Polybe* (Leyde, 1670), pour laquelle il utilisa des notes inédites que Casaubon avait laissées à sa mort. Il alla ensuite à Paris. La perte de son père le rappela en Hollande, mais il n'y resta que peu de temps et commença alors son grand voyage en Espagne et en Italie. Le duc de Toscane lui offrit une place de professeur à Pise qu'il accepta. Il occupa deux ans cette position et se lia intimement avec Magliabecchi, qui mit à sa disposition toutes les richesses de la bibliothèque des Médicis. Puis, passant par Venise et Padoue, il regagna Leyde, où sa réputation l'avait devancé ; on lui confia immédiatement une chaire dans l'université de cette ville, et il fut si brillant dans sa leçon d'ouverture, que son traitement fut aussitôt augmenté. Il donna alors une série d'éditions qu'il reproduisit une partie de celles de son père avec des additions, où il fit preuve d'autant de tact que de savoir. C'est ainsi qu'il a publié et réédité Sénèque le tragique, Aulu Gelle, Phèdre, Macrobe, Tacite, Pomponius Mela, les épîtres de Cicéron, Ammien Marcellin, Quinte Curce, Suétone, Arrien et Minucius Felix. Supérieur à son père pour la langue grecque, outre son édition de *Polybe*, il donna aussi celle d'*Hérodote*, puis les géographes grecs et de petits poètes de la décadence.

Il a surtout dépassé son père par la vaste érudition qu'il possédait en fait de monuments antiques. Comme archéologue, il embrassait d'un coup d'œil tout l'ensemble du monde grec, comme on peut s'en assurer en lisant les préfaces de son *Thesaurus antiquitatum græcarum* (Leyde, 1697-1703, 13 vol. in-fol.), œuvre capitale, où il a réuni quantité de traités généraux et de monographies des savants qui l'avaient précédé ou de ses contemporains. Il a aussi publié à part la *Dactyliothèque* de Gorlæus et le *Lexique* d'Harpocration. Dans ses discussions avec ses contradicteurs, tels que Fabretti, Fellex, Perizonius, Voss, Bentley, Le Clerc, Kuster, etc., il s'est souvent laissé entraîner à des violences de langage impardonnables et peu compatibles avec la dignité de la science.

GRONOV (Laurent-Théodore), frère puîné du précédent, jurisconsulte éminent et antiquaire, né à Leyde, mort au commencement du XVIIIe siècle. Il est l'auteur d'une *Histoire des Pandectes* (Leyde, 1685 ; 2e édit. revue et annotée par Conradi, Halle, 1730, in-8°) et d'une *Dissertation sur une inscription de Pouzzoles*, insérée par son frère dans le *Thesaurus* (t. VII, p. 433). Son neveu a donné aussi, dans ses *Varia geographica*, des notes sur Vibius Sequester.

GRONOV ou **GRONOVIUS** (Abraham), fils du précédent, philologue, né à Leyde, mort en 1775. Il fut professeur et bibliothécaire dans sa ville natale. En 1719, il publia une édition de Justin (*Justini historias Philippicas cum commentariis virorum doctorum editit A. Gronovius*, Leyde, reproduit en 2 vol., avec de nombreuses corrections, en 1760), puis de *Pomponius Mela*, *cum notis variorum* (Leyde, 1722 et 1748, gr. in-8°), de *Claudius Æliamus* : *Varia historia græce et latine cum notis variorum et suis* (Leyde, 1731, in-4°) et *De natura animalium libri XVII græce et latine* (Londres, 1744, 2 vol. in-4°). Comme on le voit, il avait étudié également les auteurs grecs et les auteurs latins. Ses notes sur Ælien ont une certaine valeur, puisque Jacobs les a reproduites dans son édition. On doit aussi à Abraham Gronov des Mélanges de géographie (*Varia geographica*, Leyde, 1739, in-8°). — Son frère, **Jean-Frédéric** GRONOV ou GRONOVIUS, mort en 1760, remplit des fonctions judiciaires à Leyde et consacra ses loisirs à l'étude de la botanique. Il a publié, entre autres écrits : *Flora Virginica* (Leyde, 1743, in-8°) ; *Flora orientalis, seu recensio stirpium quas Rauwolf anni* 1573, 1574, 1575 *collegit* (Leyde, 1755). — Son frère, Laurent-Théodore GRONOV, échevin de la ville de Leyde, mort en 1777, s'occupa également d'histoire naturelle. On lui doit : *Museum ichthyologicum, seu de naturali piscium historia* (Leyde, 1754-1756, 2 vol. in-fol.) ; *Bibliotheca regni animalis atque lapidei* (Leyde, 1740) ; *Zoophylacium Gronovianum* (Leyde, 1763-1771, in-fol.).

GRONOVIE s. f. (gro-no-vi — de *Gronov*, naturaliste holland.). Bot. Genre de plantes, type de la famille des gronoviées, formé sur l'espèce type est une plante grimpante qui croît dans l'Amérique du Sud.

GRONOVIÉ, ÉE adj. (gro-no-vi-é — rad. *gronovie*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre gronovie. ¶ On dit aussi GRONOVIACÉ, ÉE.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, renfermant le seul genre gronovie.

— **Encycl.** La famille des *gronoviées* renferme des plantes herbacées, grimpantes, rameuses, hérissées de poils dans toutes leurs parties ; à feuilles alternes, pétiolées, à cinq lobes, échancrées en cœur à la base. Les fleurs, hermaphrodites, petites, jaunes verdâtre, munies de bractées, sont groupées en corymbes à l'extrémité de pédoncules opposés aux feuilles. Elles présentent un calice à tube renflé, presque globuleux, à cinq nervures, soudé avec l'ovaire, à limbe libre, campanulé ou en entonnoir, à cinq divisions ; une corolle à cinq pétales linéaires lancéolés, insérés sur la gorge du calice, plus courts que les divisions de ce dernier et alternant avec elles ; cinq étamines insérées, alternant avec les pétales, à filets libres et tubulés, à anthères terminales, biloculaires, déhiscentes en longueur ; un ovaire infère, à une seule loge uniovulée, surmonté d'un style simple, terminé par un stigmate en tête et indivis. La base du style est entourée par un disque ou arcéole épigyne, trongué et charnu. Le fruit est une petite capsule globuleuse et monosperme.

Cette petite famille, intermédiaire entre les cucurbitacées et les loasées, ne renferme jusqu'à présent que le genre *gronovie*, qui habite l'Amérique du Sud. Ce genre ne comprend lui-même que deux espèces, remarquables, dont les propriétés sont peu connues, et dont le type, la *gronovie* grimpante, se cultive dans les jardins.

GRONOVIUS. V. GRONOV.

GROOM s. m. (groumm — mot angl. qui signifie serviteur, valet, garçon. Mot d'origine anglais provient lui-même de l'ancien français, où il existait sous la forme *gromme*, *gromet*, domestique, serviteur :

A cette gent non conoissiez,
Mauvais *grommes*, mauvais garchon,
Des boines gens boivent le vin,
Que il carient au quemin.
(*Poème du Riche et du Ladre.*)

L'ancien français *gromme*, *gromet* est rapporté par Chevallet au germanique : ancien haut allemand *gomo*, *gemo*, homme ; gothique *guma*, *gumein* ; anglo-saxon *guma* ; ancien français *gami*, *femelle* [lequais].

La pièce, à parier franc, est digne de Molière ; Qui le pourrait nier ? Mon *groom* est un portière, Qui l'ont lue en entier, en ont été contents.
Mme MOSSET.

GROOT (Gérard) ou GÉRARD le Grand, théologien hollandais, fondateur d'ordres religieux, né à Deventer en 1340, mort en 1384. Il était fils d'un bourgmestre de sa ville natale. Il fit de brillantes études à l'université de Paris et, dès l'âge de dix-huit ans, professa avec éclat la théologie et la philosophie à Cologne. Pourvu de plusieurs bénéfices, à Utrecht, à Aix-la-Chapelle, il mena quelque temps une existence fastueuse, à laquelle il renonça bientôt pour entrer dans les ordres. Il se livra alors à la prédication dans toutes les villes, obtint de nombreuses conversions, se procura un grand nombre de manuscrits de la Bible et des pères, et chargea plusieurs copistes de les transcrire et d'en extraire ce qui pouvait être utile à l'instruction. C'est alors que, de concert avec Florence, qu'il avait converti, il eut l'idée de fonder dans sa ville natale une congrégation de clercs ou *Frères de la vie commune* qui, sans prononcer de vœux, se consacraient à l'instruction de la jeunesse et surtout à la copie des manuscrits. Cet institut, vivement attaqué à son origine par les ordres mendiants, fut approuvé par Grégoire XI en 1376, se répandit en Allemagne et dans les Pays-Bas, et produisit, entre autres hommes remarquables, Thomas à Kempis. Vers la fin de sa vie, Groot résolut de fonder un monastère soumis à une règle plus précise que celles des Frères de la vie commune. La mort l'empêcha de réaliser ce projet, que Florence mit à exécution en 1386, en établissant à Windesheim, près de Zwoll, une congrégation de chanoines réguliers, qui se livrèrent aux mêmes occupations que les Frères de la vie commune, s'adonnèrent à de nombreux travaux de critique philologique et fondèrent une quantité d'écoles. En 1460, il existait 150 maisons régies par la règle des chanoines réguliers de Windesheim. Gérard Groot était aussi éloquent qu'instruit. Il a laissé sur des matières religieuses une trentaine d'ouvrages et d'opuscules, qui sont restés manuscrits dans plusieurs monastères des Pays-Bas. On n'a publié de lui que trois écrits, insérés dans le tome III des *Opera* de Thomas a Kempis.

GROOT (Hugues VAN), célèbre érudit et homme d'État hollandais. V. GROTIUS.

GROOTE-EYLAND, île de l'Océanie, au N. de l'Australie, près de la côte occidentale du golfe de Carpenterie, par 14° de latit. S. et 134° 25' de longit. E. ; 97 kilom. de longueur sur 75 de largeur.

GROOT-VISCH-RIVER, fleuve de l'Afrique australe, dans la colonie anglaise du Cap de Bonne-Espérance. Il prend sa source sur le versant méridional du Witteberg, coule d'abord à l'O. puis au S.-E., et se jette dans l'océan Indien, entre les villes de Fredericksbourg et de Grahamstown, après un cours de 360 kilom.

GROPELLO, ville d'Italie, prov. de Novare, à 12 kilom. de Mortara ; 3,000 hab. Commerce en blé, riz, vin et soie.

GROPP (Ignace), historien allemand, né à Kissingen en 1695, mort à Gundersleben en 1758. Il devint prieur des bénédictins de Wurtzbourg. On lui doit plusieurs ouvrages intéressants pour l'histoire de la Franconie, notamment : *Monumenta sepulchralia ecclesiæ Ebracensis* (Wurtzbourg, 1730, in-4°) ; *Collectio scriptorum et rerum Wirceburgensium* (Leipzig, 1744-1750, 4 vol. in-fol.) ; *Chronique de Wurtsbourg* (1750) ; *Ætas mille annorum antiquissimi et regalis monasterii B. M. Virg. in Amorbach.*

GROPPER (Jean), théologien allemand, né à Soest (Westphalie) en 1501, mort à Rome en 1558. Docteur en droit canon et très-versé dans la théologie, il devint archidiacre de Cologne, se montra d'abord assez favorable à la Réforme, tenta par quelques concessions d'empêcher une complète rupture entre les protestants et les catholiques, et fut, croit-on, l'auteur d'un livre intitulé *Concorde*, que l'empereur donna à la diète de Ratisbonne (1541) comme un programme à suivre dans les discussions. Mais lorsqu'il vit l'archevêque de Cologne embrasser ouvertement le luthéranisme et s'efforcer de l'introduire dans l'électorat, il se prononça avec une grande énergie pour le catholicisme, dénonça l'archevêque à la diète de Worms (1545), le fit déposer, parut avec un grand éclat au concile de Trente, fonda à Cologne un séminaire qui lui fut alors offert, et se rendit, sur l'invitation de Paul IV, à Rome, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Religionis christianæ Enchiridion* (Cologne, 1546) ; *De veritate corporis et sanguinis Christi in Eucharistia* (Cologne, 1546, in-fol.).

GROPPITE s. f. (gro-pi-te — de *Groppiorp*, nom de lieu). Minér. Substance d'un rose brun, qui forme, dans le calcaire de Groppiorp, en Suède, des noyaux recouverts de petites écailles de mica.

— **Encycl.** La *groppite* est un minéral encore peu ou mal étudié, que l'on rapporte généralement au groupe des cordiérites. C'est un hydrosilicate d'alumine et de magnésie qui, d'après Svanberg, contient 45 de silice, 28,35 d'alumine, 12,26 de magnésie, 3,09 de peroxyde de fer, 4,54 de chaux, 5,22 de potasse, 0,21 de soude, et 7,11 d'eau. La *groppite* se présente en masses cristallines ayant trois clivages, dont un seul bien caractérisé. Sa densité est de 2,75. Quant à sa dureté, elle est supérieure à celle du gypse, et inférieure à celle du carbonate de chaux.

GROROLITE s. f. (gro-roi-li-te — de *Groroi*, nom de lieu, et du gr. *lithos*, pierre). Minér. Peroxyde de manganèse hydraté naturel, ainsi appelé parce que les échantillons qui ont servi à le distinguer des autres oxydes manganésiens provenaient de Groroi, dans le département de la Mayenne. ¶ On le nomme aussi MANGANÉSIE OXYDE NOIR.

— **Encycl.** La *groroilite* se présente en masses amorphes ou en nodules terreux d'un noir brunâtre, qui tachent facilement les doigts, et dont la poussière est d'un brun chocolat. Elle est rarement à l'état de pureté dans la nature. Le plus souvent, elle accompagne les autres oxydes de manganèse et les hydrates de fer. On la considère généralement comme une pyrolusite monohydratée, renfermant 83,17 de bioxyde de manganèse et 16,83 d'eau. Plusieurs minéralogistes rapportent même à ce minéral la warwicite, la neukirchite, le wad et le mangan-schaun.

GROS, GROSSE adj. (gro, gro-se — latin *grossus*, mot qui se trouve dans la basse latinité, et qui est sans doute allié au germanique : ancien haut allemand *gróz*, allemand *gross*, anglais *great*, grand. Cet adjectif germanique paraît se rattacher à la racine sanscrite *vardh*, croître, grandir, d'où le sanscrit *varddhas*, accru, adulte). Dont l'étendue, le volume est considérable : GROS *arbre*. GROSSE *boule*. GROS *homme*. GROS *vaisseau*. GROSSES *mains*. *Les* GROS *et vigoureux chiens mordent moins que les petits.* (A. KARR.) *Callinaque répétait souvent qu'un* GROS *livre était un grand mal.* (P. Leroux.)

Qu'il est doux, à l'abri du toit qui nous protège, De voir à *gros* flocons s'amonceler la neige!
DELILLE.

¶ Qui a de certaines dimensions, un certain volume relatif : *Les souris sont moins* GROSSES *que les rats.* (Acad.) *Il n'est pas plus* GROS *qu'un citron.* (Acad.) *L'araignée femelle est beaucoup plus* GROSSE *que le mâle.* (A. KARR.) ¶ Qui excède le volume, les dimensions de tous les objets semblables : *Le* GROS *bout d'un bâton. Le* GROS *doigt du pied.*

— Considérable par son importance : GROS *bourg*. GROSSE *rivière*. GROSSE *flotte*. GROSSE *armée*. GROSSE *échauge*. GROSSE *somme*. GROS *embarras*. GROSSE *bêtue*. GROSSE *question. Dieu est toujours pour les* GROS *bataillons.* (J. de Maistre.) *Pindare ayant loué dans un de ses ouvrages la ville d'Athènes, les Thébains le condamnèrent à une* GROSSE *amende.* (Rollin.) ¶ Qui dépasse l'étendue ou la durée propre de l'objet qualifié par l'adjectif *gros* : *Une* GROSSE *lieue. Une* GROSSE *heure.*

Croyant se mettre à table, il vint, j'en ai bien ri, Une *grosse* heure après qu'on en était sorti.
BOISSY.

Une *grosse* heure après qu'on en était sorti.
BOISSY.

— Epais, grossier, moins délicat : GROS *fil*. GROSSE *toile*. GROS *drap*. GROS *souliers*. GROSSE *besogne*.

— Foncé, en parlant d'une couleur : GROS *vert*. GROS *bleu*.

— Grossi, enflé accidentellement : *Avoir la joue* GROSSE *d'une fluxion. Avoir les yeux* GROS *pour avoir mal dormi, pour avoir pleuré.*

— Se dit d'une femme enceinte : *Femme* GROSSE *de sept mois, de son premier enfant. Femme* GROSSE *de son mari, de son amant. L'historien du Mogol rapporte qu'Aureng, étant fille, fut* GROSSE *d'un rayon céleste.* (Volt.) *Si, pour accoucher, une femme pouvait se faire suppléer par une autre, combien de femmes grosses se rendraient service qu'il leur est impossible par elles-mêmes de mettre leur enfant au jour!* (Mme E. de Gir.)

— Fig. Qui révèle certaines choses : *Nuée* GROSSE *d'orages. Nuée* GROSSE *de menaces. Le présent est* GROS *de l'avenir.* (Leibnitz.) *Notre société se sent* GROSSE *d'événements.* (Proudh.) *Toute constitution est* GROSSE *d'une révolution.* (E. de Gir.)

— Fam. Riche, opulent dans sa condition : GROS *marchand*. GROS *banquier*. GROS *financier*. GROS *partisan*. GROSSE *héritière. Grand financier signifie un homme très-intelligent dans les finances de l'État ; gros financier ne veut dire qu'un homme enrichi dans la finance.* (Volt.)

Ses parents, *gros* messieurs, l'ont fait apprendre à lire.
LA FONTAINE.

— Se joint à diverses injures pour le aggraver : GROS *lourdaud*. GROSSE *bête*. GROS *traître*. GROS *cochon. Les plus hideux ouvrages sont : Religiosis christianæ Enchiridion* (Cologne, 1546) ; *De veritate corporis et sanguinis Christi in Eucharistia* (Cologne, 1546, in-fol.).

— *Gros lot*. Lot le plus considérable d'une loterie : *Gagner le gros lot*. ¶ Fig. Hasard extrêmement heureux, partage très-avantageux : *Le* GROS *lot d'un bonheur continu n'a été gagné par personne.* (Volt.)

— *Gros bonnet*, Personnage important : *Un de nos* GROS BONNETS. *Le plus* GROS BONNET *de l'endroit, de la compagnie.*

— *Grosses réparations*, Réparations considérables faites à un bâtiment : *Le propriétaire est tenu des* GROSSES RÉPARATIONS, *le locataire des réparations locatives.*

— *Gros ouvrage*, Travaux les plus pénibles dans le service d'une maison : *Avoir une femme de ménage chargée du* GROS OUVRAGE.

— *Gros vin*, Vin épais et de couleur foncée : *Les* GROS *vins du Midi.*

— *Grosses dents*, Nom vulgaire des mâchelières ou molaires.

— *Grosse voix*, Voix grave et forte ; voix menaçante qu'on prend pour effrayer quelqu'un : *Faire la* GROSSE VOIX *à un enfant.*

— *Gros péché*, Péché grave : *Le demande qu'on inscrive au nombre des* GROS PÉCHÉS *les petites impostures de la toilette.* (A. d'Houdetot.)

— *Grosse fièvre*, *gros rhume*, Fièvre violente, rhume très-fort : *La pauvre Mme de Coulanges a une* GROSSE FIEVRE *avec des redoublements.* (Mme de Sév.)

— *Gros bon sens*, Rectitude de jugement simple et naïve.

— *Gros rire*, Rire bruyant et prolongé :

Le gros Bonneau d'un *gros rire* applaudit
A son bon roi qui montre de l'esprit.
VOLTAIRE.

— *Gros sel*, Saillie plus gaie que délicate : *Le* GROS SEL *ne déplait pas au peuple.*

— *Gros mots*, Mots grossiers ; jurements : *Les* GROS MOTS *ressentent le bon goût.* (Jaubert.)

— *Gros mots, grosses paroles*, Injures grossières : *En venir aux* GROS MOTS.

Ce que je sais, c'est qu'aux *grosses paroles*
On en vient sur un rien, plus des trois quarts du [temps.
LA FONTAINE.

— *Jouer gros jeu* ou *jouer gros*, Exposer au jeu des sommes considérables ; s'engager dans une affaire ou l'on s'expose à de graves inconvénients : *Donner quelques libertés et refuser les autres, c'est* JOUER GROS JEU.

... Il n'est pas si facile qu'on pense
D'être fort honnête homme et de *jouer gros jeu*.
Mlle DESHOULIÈRES.

— *Gros fût*, Homme simple qui veut faire le fin : *Oh! je le connais, c'est un* GROS FIN.

— *Faire le gros dos*, Relever le dos en bosse, en parlant du chat quand il est irrité. ¶ Fig. Faire l'important, l'homme capable.

— *Avoir les yeux gros*, Etre près de pleurer ou venir de pleurer, ce qui enfle sensiblement les paupières. ¶ *Avoir le cœur gros*, Eprouver une sorte d'oppression causée par une émotion douloureuse : AVOIR LE CŒUR GROS *de soupirs. Tu* AS LE CŒUR GROS, *mon enfant ; conte-moi ton chagrin.*

Et je me sens *le cœur* tout *gros* de flicherie.
MOLIÈRE.

— Prov. *Les gros poissons mangent les petits*, Les puissants oppriment les faibles : *Les hommes sont comme les animaux : les* GROS MANGENT LES PETITS, *et les petits les piquent.* (Volt.)

— Archit. *Gros murs d'un bâtiment*, Ceux qui l'entourent de tous côtés, et sur lesquels reposent les combles et les voûtes.

— *Gros gibier*, Gros animaux que l'on chasse, tels que cerfs, daims, chevreuils, etc. ¶ *Gros ton*, Ton bas de la trompe de chasse.

— Art milit. *Grosse cavalerie*, Cavalerie pesamment armée. ¶ *Grosse artillerie*, Artillerie composée de pièces de fort calibre.

— Mar. *Grosse mer*, Mer fort agitée : *S'embarquer par une* GROSSE MER. *Dans les jours de* GROSSE MER, *on voit le requin s'ébattre, joyeux et vif de sa journée, à la périlleuse lisière du Sénégal, où chavirent tant de pirogues et de chaloupes.* (D. d'Urville.)

— *Gros temps*, Vent violent : *Le* GROS TEMPS *nous retient dans le port. Plus un navire est petit, plus il est en danger dans le* GROS TEMPS. (De Bonald.)

— Comm. *Grosse aventure*, Manière de placer une somme d'argent à gros intérêts sur un navire de commerce, au risque de la perdre si le navire périt.

— Typogr. *Gros canon*, Caractère qui a de 42 à 44 points typographiques de force de corps. ¶ *Gros oeil*, Nom donné aux lettres et aux caractères dont l'œil est plus fort que la force de corps ne semble le comporter. ¶ *Gros parangon*, Caractère qui a 22 points typographiques de force de corps. ¶ *Gros romain*, Caractère qui a 18 points typographiques de force de corps. ¶ *Grosse texte*, Caractère qui a 14, 15 ou 16 points typographiques de force de corps. ¶ *Grosse nonpareille*, caractère qui a 96 points typographiques de force de corps.

— Art culin. *Grosse viande*, Viande de boucherie.

— Econ. rur. *Gros bétail*, Bœufs, vaches et autres gros animaux qui font partie d'un troupeau. ¶ *Gros grain*, Froment, méteil et seigle, par opposition aux menus grains, tels que l'orge, l'avoine, la vesce, etc.

— Hist. nat. Se dit d'un grand nombre d'animaux et de végétaux remarquables par le développement considérable de quelqu'une de leurs parties : GROS-*bec*. GROS-*colas*. GROS-*nez*. GROS-*œil*, etc. V. ces mots à leur ordre alphabétique.

— Substantiv. Personne corpulente : *C'est un* GROS, *avec une moustache noire. Très-bien, mon* GROS. *Merci, ma* GROSSE. *Le petit petit, c'est-à-dire le gros* GROS, *est un enfant admirable.* (Mme de Sév.)

— s. m. Partie la plus grosse d'une chose : *Le* GROS *de l'arbre. Le* GROS *du bras.* ¶ Partie la plus considérable : *Le* GROS *d'une armée, d'une troupe. Le* GROS *de la foule. Le* GROS *des affaires. Le* GROS *de la besogne. Il y a des gens d'un très-grand mérite chez les Velches, mais le* GROS *de la nation est ridicule et détestable.* (Volt.) *A Paris même, le* GROS *du peuple vit de pain bis.* (Proudh.) ¶ Moment principal, celui où l'action est aussi vive que possible : *Le* GROS *de l'été, de l'hiver.* ¶ Troupe considérable : *Un* GROS *de cavalerie, d'infanterie. Un* GROS *de canailles, de fantaisies.*

Les *gros* messieurs me paraient chapeau bas:
Monsieur de Petit-Jean, ah! *gros comme le bras.*
RACINE.

— Loc. adv. *En gros*, Par fortes parties : *Vendre en* GROS. *Marchand en* GROS. ¶ Sans entrer dans les détails : *Raconter une histoire en* GROS. *Dire les choses en* GROS. *Rendre compte de quelque chose en* GROS.

— *Tout en gros*, En tout, tout compris : *La compagnie n'était pas nombreuse, il n'y avait que six personnes* TOUT EN GROS. (Acad.)

— *A la grosse*, En prêtant à gros intérêts une somme que l'on perd si le navire périt : *Mettre à la* GROSSE. *Perdre à la* GROSSE. *Contrat, prêt à la* GROSSE. *Le contrat à la* GROSSE *est productif, puisque, s'il ne se trouvait personne pour courir le risque de mer, il n'y aurait pas de commerce maritime.* (Proudh.)

— Gramm. Cet adjectif change de signification selon qu'il est placé avant ou après certains substantifs : *Une femme* GROSSE n'est pas du tout la même chose que *une* GROSSE *femme*. Lorsqu'il est placé devant un autre adjectif exprimant une couleur, ce dernier est toujours pris substantivement et reste invariable, ainsi que *gros* : *Une robe* GROS *vert, des rubans* GROS *bleu.*

— **Antonymes.** Chétif, exigu, fin, frêle, menu, microscopique, mince, petit, ténu.

— **Encycl.** Comm. *Grosse aventure.* V. AVENTURE.

GROS (Pierre DES), moraliste et franciscain français du XVIe siècle. Il est l'auteur d'un ouvrage, resté manuscrit, intitulé le *Jardin des nobles* et composé en 1464, qu'il dédia à Yves du Fou, conseiller et chambellan de Charles VII et de Louis XI. Dans cet ouvrage, fort long du reste, on trouve, près de choses curieuses, des peintures de mœurs très-piquantes, surtout en ce qui touche la toilette et la coquetterie des femmes de ce temps. Gros y parle de Louis XI avec une grande liberté de langage, de Jeanne Darc, des Anglais, contre qui il professe une haine profonde, de l'Université, des jeux de hasard, etc.

GROS (F.-Toussaint), poète provençal, né à Marseille en 1698, mort à Lyon en 1748. Après de fortes études faites au collége de l'Oratoire, il fut tenté de prendre l'habit de chartreux, mais il y renonça. Comme son compatriote et contemporain l'abbé Pellegrin, il fit sa lecture assidue des livres sacrés aussi bien que des auteurs profanes et s'inspira de la Bible et de l'Imitation de Jésus-Christ, tout autant que de Théocrite, de Bion et de Moschus ; il a même traduit de ce dernier une idylle, et ce morceau est un des plus achevés de son œuvre poétique.

Gros s'essaya d'abord dans la poésie française ; il n'y réussit point, brûla ses essais, et se mit à versifier dans la langue maternelle. Marseille avait pour gouverneur militaire le marquis de Simiane, dont la femme, petite-fille de Mme de Sévigné, tenait une sorte de petite cour d'hommes de lettres. Gros y reçut un bon accueil, et, encouragé par sa protectrice, il vint à Paris tenter la fortune ; il y trouva non point la gloire, qu'il chercha, mais un modeste emploi dans les fermes de Pont-Voisin ; à l'abri du besoin, il put se livrer sans gêne à la poésie.

L'œuvre de Gros est pleine de grâce, d'abandon, de naïveté ; il y a là des traits charmants ; on y sent l'homme qui sous le poids des revers fut toujours doux et bon, dont les mœurs furent toujours pures. Elle se compose d'églogues, de fables, d'épîtres (une des meilleures est adressée à Mme de Simiane), de chansons, de stances, etc. La dernière édition porte ce titre : *Œuvres complètes de T. Gros, suivies de morceaux choisis de quelques poètes provençaux* (Marseille, 1841, in-8°).

GROS (Louis, baron), général français, né à Carcassonne en 1769. Sous-officier au commencement de la Révolution, il se distingua aux armées d'Italie et des Pyrénées, notamment au combat de Caldero et au passage du Tagliamento ; passa dans les chasseurs à pied en 1803, après avoir fait les campagnes de 1800 en Italie, de 1801 sur le Rhin ; fit, en qualité de colonel, celles d'Allemagne et de Prusse (1806-1807), et déploya autant de talent que de bravoure à la bataille d'Eylau, puis à celle d'Essling, où il combattit comme général de brigade (1809). En récompense de sa conduite dans cette dernière affaire, Gros fut créé baron et reçut une dotation de l'empereur. Il prit part ensuite aux campagnes de 1810 à 1814, assista aux affaires de Dresde, Leipzig, Montmirail, et fut nommé par la Restauration commandant de la place de Toulon, de l'Université, des jeux de hasard, etc.

GROS (Antoine-Jean, baron), peintre d'histoire, le plus illustre des élèves de David, membre de l'Institut (1816), né à Paris en 1771, mort par suicide le 25 juin 1835. A l'âge de quatorze ans, il entra dans l'atelier de David, obtint la première médaille au concours de l'Académie des beaux-arts, et quitta Paris, en 1794, dans l'intention d'aller se perfectionner à Rome ; mais, entièrement privé de ressources, il dut s'arrêter dans différentes villes pour y faire des portraits et trouver ainsi les moyens de continuer sa route. Arrivé à Gênes en 1796, et atteint par la réquisition, il fut incorporé dans un régiment et devint bientôt officier d'état-major. L'épée ne lui fit point oublier ses pinceaux. Joséphine, en passant à Gênes, ayant eu l'occasion d'admirer plusieurs portraits de l'officier artiste, l'emmena avec elle à Milan pour peindre celui de Bonaparte. C'est là qu'il fit la belle esquisse représentant le général en chef de l'armée d'Italie s'avançant sur le pont d'Arcole un drapeau à la main. Gros fut, en récompense, adjoint à la commission chargée de recueillir, dans les villes conquises, les objets d'art destinés au musée du Louvre, puis nommé inspecteur aux revues. Les revers de notre armée d'Italie, dans la campagne de 1799, en le ramenant en France, le rendirent tout entier à la pratique de son art. La *Peste de Jaffa* est le premier tableau d'histoire qu'il ait peint. Exposé au Salon de 1804, il excita un enthousiasme général. Il passe pour le chef-d'œuvre de Gros ; lui-même aimait à le rappeler comme la plus belle inspiration de sa jeunesse. Presque en même temps parut le *Combat de Nazareth*, toile qui devait avoir 15 mètres de largeur, et pour l'exécution de laquelle le ministre Chaptal avait mis à la disposition de l'artiste l'ancien Jeu de paume de Versailles. Ce n'était point Napoléon, mais Junot, un de ses lieutenants, qui était le héros de cette bataille ; par une jalousie mesquine, couverte du vain prétexte d'économie, Napoléon fit réduire de moitié les dimensions du tableau. A la suite de l'exposition de 1806, où fut exposée la *Bataille d'Aboukir*, les rivaux de Gros en ce genre durent s'avouer vaincus. Vinrent ensuite la *Bataille d'Eylau* (1808), la *Prise de Madrid* et les batailles des *Pyramides* et de *Wagram* (1810). Vers 1812, Gros fut chargé par l'empereur de peindre dans la coupole du Panthéon, sur de grandes dimensions, les figures de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis et celle de Napoléon lui-même. Le retour de la dynastie des Bourbons, que l'on oublia dans ce plan, dut le modifier. L'artiste reçut l'ordre de substituer à l'image de Napoléon celle de Louis XVIII. Ce n'est qu'en 1825 que ces peintures admirables furent entièrement achevées. Elles valurent à Gros 100,000 francs et le titre de baron. On y retrouve toutes les qualités de son talent : conception grandiose, dessin remarquablement pur, noblesse d'expression, touche magistrale, coloris éclatant, varié, bien fondu, inimitable. Gros a dans tout ce que pouvait exister alors entre la Grèce et l'Angleterre, puis devint, en 1854, un des plénipotentiaires nommés pour établir définitivement la délimitation des frontières entre la France et l'Espagne. C'est à ce titre que, deux ans plus tard, il signa la convention de Bayonne (2 décembre 1856), qui a mis fin à des difficultés pendantes depuis des siècles. L'habileté dont il avait fait preuve dans ces diverses négociations valut à M. Gros d'être envoyé en Chine, au commencement de l'année suivante, comme ambassadeur extraordinaire, pour obtenir, de concert avec lord Elgin, l'ouverture de nouveaux ports chinois au commerce européen et une protection efficace pour nos missionnaires. Le 25 juin 1858, il conclut avec le gouvernement du Céleste-Empire le traité de paix de Tien-Tsin, puis se rendit dans la capitale du Japon, à Yeddo, où il signa un traité de commerce le 9 septembre de la même année. Lorsque, en 1860, par suite de la violation du traité de Tien-Tsin, la France, de concert avec l'Angleterre, envoya en Chine une expédition sous les ordres du général Cousin-Montauban, le baron Gros rejoignit ce général, qui s'empara des forts de Takou, à l'embouchure du Peï-ho (20 août 1860), battit Sang-Ko-Lin-sin à Palikao, se rendit maître de Pékin (12 octobre) et contraignit les Chinois à ouvrir de nouvelles négociations de paix. A la suite de ces négociations, qui amenèrent le traité de Pékin (24 octobre), le baron Gros revint en France. Depuis 1859, il avait été appelé à faire partie du Sénat. En 1862, il fut nommé ambassadeur en Angleterre ; mais, des l'année suivante, il prit sa retraite. Le baron Gros est grand-croix de la Légion d'honneur (1861).

GROS (Etienne), philologue et humaniste français, né à Carcassonne (Aude) en 1797, mort à Paris en 1856. Il suivit la carrière de l'enseignement, fut professeur dans divers collèges de Paris, puis devint inspecteur de l'Académie de Paris (1838) et proviseur du lycée Bonaparte (1851). Nous citerons de lui : *Discours sur l'alliance de la sagesse avec le goût des sciences et des lettres* (Paris, 1824, in-8°) ; *Mémoire sur la rhétorique chez les Grecs depuis la mort d'Alexandre jusqu'à la destruction de Corinthe* (Paris, 1836, in-4°) ; des traductions de la *Rhétorique* d'Aristote (1822), de l'*Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce*, par Denys d'Halicarnasse (1826-1827, 3 vol. in-8°), des *Œuvres* d'Ovide (1835-1836), de l'*Histoire romaine* de Dion Cassius (1845-1855, 4 vol.), traduction restée inachevée ; enfin, des éditions de Pline le Jeune, de Suétone, de la *Rhétorique* de Philodemus, etc.

GROS DE BESPLAS (Joseph-Marie-Anne), théologien français. V. BESPLAS.

GROS DE BOZE (Claude), archéologue et numismate français. V. BOZE.

GROS DE SAINT-JOYRE (René), poète français, né à Lyon vers 1570, mort âgé de près de cent ans. Il comptait le pape Clément IV parmi ses ancêtres. Il alla terminer ses études à Avignon, où il composa des harangues latines (1585-1586) et publia un recueil de poésies italiennes, intitulé : *Rime del signor Renato Grossi* (Padoue, 1590, in-4°). De retour à Lyon et devenu possesseur de la

Il *y a gros à parier que*, On a de fortes